

Loisirs communautaires Le Relais du Bout un organisme communautaire qui assure une offre de service en loisir communautaire, récréatif et sportif à la population de l'Est de Pointe-aux-Trembles.  
Nous cherchons une personne dynamique, enjouée, prête à apprendre et à travailler en équipe.

### **OFFRE D'EMPLOI**

Affiché du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023

## **Agent / Agente de bureau et animateur/animateur aux aînés**

### Exemples de tâches à accomplir

- Assurer l'accueil et répondre à la clientèle
- Gérer le compte courriel général de l'organisme
- Recevoir, trier et distribuer le courrier
- Accueillir, gérer les inscriptions et percevoir les paiements des clients
- Traiter et répondre aux demandes d'informations générales
- Tenir à jour le calendrier des prêts de locaux
- Effectuer les suivis administratifs de divers dossiers avec les responsables concernés.
- Planifier et animer des activités récréatives pour un groupe d'aînés de 55 ans et plus

### Exigences

- Combinaison de formation générale appropriée et d'une expérience pertinente ;
- Maîtriser les logiciels principaux de la suite MS Office 365 ;
- Connaissance du logiciel Sport Plus, **(un atout)**;
- Posséder une bonne maîtrise de la langue française ;
- Posséder les habiletés requises pour composer avec un groupe d'aînés;
- Avoir une très bonne éthique de travail, capacité à faire preuve de discrétion et d'initiative, habileté à travailler de façon indépendante et en équipe pour accomplir le travail ;
- Connaissance du milieu communautaire, **un atout!**

### Conditions

- Poste à 30 heures semaines
- Salaire : à partir de 18,50\$ / heure
- Le candidat ou la candidate devra être disponible à compter du 8 janvier 2024
- **NOTE** : Le travail d'agent.e de bureau se tient tous les jours, de 8h45 à 12h15 et l'animation du groupe aîné se tient à raison de trois après-midi par semaine, soit les lundis, mercredi et jeudi.

### Avantages

- Contribution de l'employeur à un REER;
- Deux semaines de vacances et sept jours de congés de maladie par année, après la première année de travail *(ou au prorata du nombre de semaines travaillées pendant la 1re année)*.
- Stationnement disponible

Pour information, adresser votre c.v. accompagné d'une lettre d'intention à l'attention de monsieur Daniel Ballard, directeur général.